

## CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-LEGIER – LA CHIESAZ

### Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 9 – 2011 concernant le remplacement du tracteur Hako 4100D

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le mardi 12 avril à 20h00 à la salle de la Municipalité dans la composition suivante :

M. Laurent Mauler, président  
Mme Olivia Hochuli, secrétaire  
Mme Béatrice Christinat, membre  
M. Michel Aubert, membre  
M. Raymond Favez, membre,  
M. Guy Marti, membre

M. Patrick Kohli était excusé.

Etaient également présents lors de cette séance : M. Dominique Epp, Municipal et M. Francis Masson, Chef de la voirie. La commission remercie ces personnes pour les explications fournies ainsi que les réponses complètes données à toutes les questions des membres de la commission.

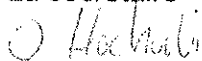
Le préavis a pour objet le remplacement du tracteur Hako 4100D qui date du 16 février 1994 et le choix s'est porté sur un véhicule de marque John Deere car c'était celui qui convenait le mieux, après essai, aux futurs utilisateurs.

La commission est convaincue de l'utilité de l'acquisition de ce nouveau véhicule et c'est avec plaisir qu'elle vous recommande d'adopter les conclusions du préavis, soit :

- Autoriser la Municipalité à acquérir un tracteur John Deere ainsi que ses accessoires selon le descriptif
- Accorder le crédit de CHF 66'000.--
- Prélever le montant sur la trésorerie courante
- Amortir cette dépense en 10 ans maximum

Pour la commission :

La secrétaire



Olivia Hochuli

Le président

Laurent Mauler

St-Légier, le 14 avril 2011